

Bac de SES : des sujets très orientés pour les candidat.e.s libres

 apses.org/bac-de-ses-des-sujet-s-tres-orientes-pour-les-candidat-e-s-libres

Les candidat.e.s libres au baccalauréat ont été convoqué.e.s ce lundi 7 juin 2021 pour passer leurs épreuves de spécialité. Un des sujets de Sciences économiques et sociales (SES) proposé est particulièrement problématique au vu de la formulation de son intitulé et du dossier documentaire qui l'accompagne : « Vous montrerez que des politiques de flexibilisation du marché du travail permettent de lutter contre le chômage structurel. ».

Sur un thème pourtant très débattu en sciences sociales, l'utilisation de l'expression « vous montrerez que » ainsi que la seule mention aux politiques de flexibilisation empêche les candidat.e.s de présenter les limites de ces politiques ou les autres instruments de lutte contre le chômage, leur mention pouvant même être considérée comme hors-sujet. Par ailleurs, le premier document mis à disposition des candidat.e.s consiste en un sondage commandé par le MEDEF et réalisé en 2015 auprès des chefs d'entreprise. En mettant ainsi en avant des opinions mesurées par les sondages au détriment de travaux de recherche réalisés par des chercheur.se.s en sciences sociales, la construction du sujet est de nature à créer une grande confusion chez les candidat.e.s à la fois par son manque de scientificité mais aussi de neutralité.

De la même manière, le sujet présenté le lendemain (« vous montrerez que les politiques de soutien de la demande globale peuvent permettre de lutter contre le chômage ») n'offre pas la possibilité de montrer les limites de ces politiques, ce qui obère la réflexion économique dont sont capables les candidat.e.s après deux années de spécialité SES.

Pourtant, les programmes de SES permettent de proposer au baccalauréat des sujets davantage problématisés sur ce thème comme sur d'autres, afin de juger de la capacité des candidat.e.s à argumenter et à envisager les différents aspects d'une question vive. Cette situation est révélatrice des défauts inhérents à la structure de l'épreuve composée de SES qui, au contraire de la dissertation, favorise la formulation de sujets empêchant les élèves d'apporter une réponse nuancée à des questions qui font débat dans le champ scientifique.

Pourquoi choisir des sujets qui font fi des débats scientifiques sur des sujets aussi politiquement sensibles ?

L'ApSES rappelle son attachement à un enseignement pluraliste de l'économie et des autres sciences sociales et réclame que l'épreuve de SES intitulée « épreuve composée » soit repensée afin de laisser plus de place aux débats permettant ainsi aux élèves d'exercer leur esprit critique.